

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 mai 2016

OBJET :

**Compte administratif et
compte de gestion 2015**

Rapporteur : M. LAURENT

EXPOSE DES MOTIFS

Conformément à la réglementation en vigueur, l'ordonnateur est tenu de rendre compte des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Le compte administratif est le document qui retrace les réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres). Ce document qui présente les résultats comptables de l'exercice N-1 doit être approuvé par l'assemblée délibérante.

Pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2015, les écritures dégagent les résultats suivants :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Résultats reportés		3 519,40 €				3 519,40 €
Opérations de l'exercice	95 580,04 €	95 425,28 €	- €	- €	95 580,04 €	95 425,28 €
Total	95 580,04 €	98 944,68 €	- €	- €	95 580,04 €	98 944,68 €
<i>Résultats de clôture</i>		3 364,64 €				3 364,64 €

En volume, les réalisations de la Caisse des Ecoles ont reculé de 9 % en 2015 (- 9.500 €).

L'étude de la situation financière de l'établissement laisse apparaître un solde excédentaire de clôture de 3.364,64 €, relativement stable par rapport à celui de l'exercice précédent de 3.519,40 €.

Plus particulièrement, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 95.580,04 € en 2015 (contre 105.110,76 € en 2014), pour 95.425,28 € de recettes dans la même section (contre 102.595,01 € en 2014).

Cette évolution s'explique principalement par :

- le départ des seuls élèves de CM2 en classes de neige soit 74 enfants contre 96 en 2014 (-10.854,00 €) ;
- la progression des dépenses de fournitures scolaires (+ 1.000 € environ) et de prestations de transports (+ 1.270 €) avec l'augmentation du nombre d'enfants fréquentant les établissements scolaires de la ville (+ 17 élèves).

Le volume des recettes a également reculé sur l'exercice 2015 (- 7 %) avec :

- la contraction de la subvention d'équilibre versée par la ville d'Essey-lès-Nancy (- 8.530 €), dont le montant est indexé sur l'évolution des dépenses de l'établissement ;
- la perception d'un montant plus faible de redevances de classes de neige avec la baisse du nombre d'élèves bénéficiaires.

La diminution du volume des recettes a néanmoins été moins conséquente que celle des dépenses en raison d'une participation plus importante des coopératives scolaires aux prestations de transport (+ 2.500 €).

Concomitamment à l'adoption du compte administratif, il appartient à l'assemblée délibérante d'arrêter le compte de gestion 2015, communiqué par Monsieur le Trésorier Principal d'Essey-lès-Nancy, qui retrace toutes les opérations comptables passées au titre de l'exercice 2015.

Considérant la correspondance de valeurs entre les écritures du compte administratif et du compte de gestion, il est proposé au Comité de la Caisse des Ecoles d'approuver le document du comptable.

PROPOSITIONS

Il est proposé au Comité de la Caisse des Ecoles d'approuver le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2015.

DELIBERATION

Le Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles, après en avoir délibéré et après que le Président se soit retiré, accepte à l'unanimité, le compte administratif et le compte de gestion 2016.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 20 mai 2016.

Pour Extrait,

Le Président,



Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX

COMITE DE GESTION DE LA CAISSE DES ECOLES

Du 17 MAI 2016

Tenu sous la présidence de M. Michel BREUILLE, Président

- Nombre de membres en exercice :	13
- Nombre de présents :	10
- Nombre de votants :	10
- Convocation du Comité de Gestion le :	10.05.2016
- Convocation distribuée le :	10.05.2016
- Affichage du compte-rendu le :	25.05.2016

PRESENTS :

- MME COLME, M. LAURENT, MME DOLATA, MME POYDENOT, Membres du Conseil Municipal
 - M. CARDINAL, Représentant de l'Education Nationale
 - Mme MOISSETTE, MME COMBEAU, M. BENYAICH, MME GARCIA VELERDAS Représentants des parents d'élèves
- Avec voix consultatives : M. MASSON, MME PICARD-MORLOT, MME VOSGIEN, MME LAURENT, MME DESCHAMPT, Directeurs des écoles

EXCUSEE :

- MME BALTHAZARD, Représentant des parents d'élèves

ABSENTS :

- MME LEROY, Représentant le Préfet
- MME PAGELOT, Membre du Conseil Municipal

Pour Extrait,

Le Président,


Michel BREUILLE



